



GARANTIR L'ÉGALITÉ SALARIALE

Chambre de commerce et d'industrie
de Paris Seine-Saint-Denis
191 avenue Paul Vaillant Couturier à Bobigny

Tél. 0820 012 112 (0,12 €/ min)

Mardi 9 février 2010 de 9 h 00 à 12 h 00

à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris à Bobigny

PROGRAMME

www.ccip93.fr

I – Définir et maîtriser les concepts de base

- Qu'est-ce que l'égalité professionnelle ?
- Qu'est-ce que l'égalité salariale ?
- Autres : égalité des chances, actions positives...

II – Égalité salariale « femmes / hommes »

- Définition
- Sources juridiques et obligations en matière d'égalité salariale
- Sanctions associées

III – Éléments de méthode : comment évaluer les risques et comment agir ?

- Périmètre de comparaison (notion de travail égal...)
- Le rapport de situation comparée
- Opérer un diagnostic d'égalité salariale



INTERVENANTS

Cabinet FIDAL

- Maître Jean-Paul Richon, Avocat en Droit Social
- François Carmelle, Consultant RH

Atelier organisé par la CCIP
Seine-Saint-Denis avec le
soutien de la DDTEFP

Participation gratuite

La CCIP collecte ces informations pour assurer un suivi client. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, l'internaute dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel cpdp@ccip.fr. Il dispose également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant qu'il peut exercer auprès de ccip-93@ccip.fr ou en cas de difficulté, auprès de cpdp@ccip.fr.